

## Au sommaire

- 5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**  
**Biens / Patrimoine.** Le nouveau régime de propriété des biens archéologiques  
**Urbanisme / Construction.** Modification du régime des aides de l'ANAH  
**Crédit.** TEG erroné : action en annulation du prêt par la caution et point de départ de la prescription  
**Propriété.** Utilisation du chemin d'accès situé sur le fonds voisin
- 11 FAMILLE - PATRIMOINE**  
**Partage.** Possibilité d'un partage unique en nature en présence de plusieurs indivisions
- 12 FISCAL**  
**Plus-values.** Champ d'application de l'exonération bénéficiant aux cessions effectuées pour la réalisation de logements sociaux
- 14 RURAL**  
**Baux ruraux.** Charge de la preuve en cas de reprise partielle de terrains jouxtant une maison d'habitation
- 15 PROFESSION**  
**Notaires.** Tarifs réglementés : le Conseil d'État rejette pour l'essentiel les recours  
**Acte notarié.** Opposabilité aux tiers des mentions de l'acte authentique reproduisant les constatations du notaire

## À LA Une

### Héritiers mineurs : autorisation requise pour délibérer sur la vente du bien détenu par une SCI

La jurisprudence illustre une nouvelle fois les précautions qui doivent entourer le fonctionnement d'une société civile immobilière.

Il vient d'être rappelé par la Cour de cassation qu'en présence d'héritiers mineurs, la vente d'un bien immobilier détenu par une telle société nécessite non seulement une délibération de l'assemblée générale, mais aussi une autorisation préalable du juge des tutelles afin qu'il soit valablement délibéré dans ce sens. La sanction du défaut d'autorisation préalable, à savoir la nullité de l'acte de vente, suffit à en rappeler l'importance. > **LIRE P. 1**